

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DÉLIBÉRATION
 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE**

Séance du 7 Juillet 2026

Régulièrement convoqué, s'est réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard CHOCRAUX

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	13	Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
3 juillet 2026

Transmission en Préfecture
9 juillet 2026

Date de publication
9 juillet 2026

Etaient présents :

M. Bernard CHOCRAUX, M. François DESPREZ, Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER, M. Paul BAERT, Mme Maria DA SILVA MARTINS, M. Bruno CHACORNAC, M. Alexandre BOUVRY, Mme Annie BROUTIN-DAVERGNE, M. Guillaume DEPUYDT, Mme Élodie DELATRE, M. Franck MOERMAN, Mme Sophie BOULNOIS, M. Bernard GUELTON

Procurations :

Mme Christine CARNEAU à Mme Annie BROUTIN-DAVERGNE
 M. Raphaël CARPENTIER à M. Bruno CHACORNAC
 Mme Lisa CELIER-DESPREZ à M. Guillaume DEPUYDT
 Mme Julie DELTOUR à M. François DESPREZ
 M. Dominique LAGANGA à M. Bernard CHOCRAUX
 Mme Céline SINIARSKI à Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER

A été nommée secrétaire de séance :

Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER

DÉLIBÉRATION N°48/2026	[FINANCES] Demande de subvention au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs – Volet « Énergie » pour l'installation de panneaux photovoltaïques à la médiathèque.
-----------------------------------	--

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune est éligible à l'Aide départementale aux Villages et Bourgs (ADVB Energie).

La commune porte un projet qui appartient aux catégories d'opérations retenues pour bénéficier de cette dotation.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Alexandre BOUVRY.

La commune souhaite réaliser des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques à la médiathèque dans le but premier d'une autoconsommation collective et sans revente au tarif Obligation d'Achat.

Le projet de rénovation prévoit la pose de panneaux photovoltaïques en toitures et le système d'intégration au réseau électrique.

Le financement du projet est établi comme suit :

Montant du projet (HT) :	Plan de financement :
52 719,56€	Porteur de projet : 32 719,12€ (62,06 %)
Nature des dépenses :	ADVB énergie : 20 000,00€ (37,94%)
Panneaux photovoltaïques : 48 719,56 € HT	
Maintenance : 900,00€	
Prestations générales : 5 099,56€	

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux s'effectuera selon la procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité avec 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- Approuve la réalisation de cette opération ;
- Autorise M le Maire à solliciter la subvention ADVB énergie pour ces opérations ;
- Autorise M le Maire à signer tous documents concourant à la réalisation des opérations ;
- Autorise la passation du marché de travaux afférant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Fait à Cappelle-en-Pévèle

Le Maire
M. Bernard CHOCRAUX



La secrétaire de séance
Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER

